

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE de Candé-sur-Beuvron
DATE : 03/02/2022

Etaient présents à la réunion (fiche d'émargement jointe) :

Identité	Qualité / fonction
Mmes DANCHOT, GIRAUDET, CAZARIN BRAGA, ARCOURT, CADOUX	Représentants des parents d'élèves de l'école.
M. LEDOUX Mme OLOMBEL	Maire de Candé/Beuvron. Secrétaire chargée du service scolaire.
Mmes BOUCHET, BOUQUET, MAREAU, PRUD'HOMME Mme TERWAGNE	Enseignantes de l'école primaire de Candé/Beuvron. Directrice et enseignante de l'école de Candé/Beuvron

Etaient excusé(s) :

Identité	Qualité / fonction
M. LÉPINARD	I.E.N. de la circonscription de Blois V
Mmes BLANC, BOISTARD, GROSSE et Mrs CONDE, BEAUSSIER	Représentants des parents d'élèves.
Mmes CHOQUEUX et HEBERT, Mr CROMBE	Membres du RASED

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 19 octobre 2021
2. Prévision des effectifs pour la rentrée 2022/2023
3. Point sécurité (bilan exercices incendie et attentat intrusion)
4. Protocole sanitaire
5. Présentation du projet d'école pour 2021/2022
6. Date du 3^{ème} conseil d'école
7. Questions des représentants des parents d'élèves.

Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 19 octobre 2021.

Aucune objection n'est émise sur le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2021.

Procès-verbal approuvé par l'ensemble du conseil.

Point n°2 : Préviation des effectifs pour la rentrée 2022/2023

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif	11	12	9	20	12	14	22	8

Soit un total de 108 élèves. Aujourd'hui, il y a 113 élèves dans l'école.

Point n°3 : Bilan exercices incendie et attentat intrusion

L'exercice attentat intrusion a eu lieu le jeudi 21 octobre 2021. L'alerte a été donnée par l'inspection académique via un SMS envoyé sur le téléphone portable de la directrice. S'ensuit un appel sur le téléphone fixe de l'école.

Au sein du bâtiment élémentaire, l'alerte a été donnée oralement par Mme TERWAGNE (le coup de sifflet donné l'an dernier n'avait pas été entendu par toutes les classes) et les enfants se sont tous cachés silencieusement.

La directrice a joint les enseignantes de maternelle sur leur téléphone portable et l'alerte a pu être donnée rapidement.

Dans l'ensemble, l'exercice s'est bien déroulé.

Un exercice incendie a eu lieu vendredi 28 janvier dans le bâtiment maternelle. Il s'est également déroulé sans problème.

Point n°4 : Protocole sanitaire

L'école avait été plutôt épargnée jusqu'à la fin d'année 2021, mais de nombreux cas de covid se sont déclarés depuis le retour des vacances de fin d'année.

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents pour leur patience et leur compréhension durant toute cette période.

Le protocole ne sera pas détaillé ici car il risque de changer à la rentrée.

Nous n'avons pas eu d'informations concernant les formulaires de consentement pour les tests salivaires distribués aux parents d'élèves au mois de novembre. L'inspection académique nous a demandé de les collecter mais nous n'en savons pas plus à l'heure actuelle. Le projet a été mis entre parenthèse compte tenu de la recrudescence des cas.

Si le protocole sanitaire venait à supprimer le port du masque, la question est posée sur la possibilité de continuer de le porter au sein de l'école. Les enseignantes comprennent que cela peut être un choix des parents et n'y sont pas opposées. Cependant, l'équipe enseignante ne pourra pas contrôler la situation individuelle de chaque enfant et il faudra nécessairement que cela se fasse par une responsabilisation de chaque enfant.

Point n°5 : Présentation du projet d'école pour 2021/2022

Les enseignantes ont travaillé en début d'année à l'élaboration d'un nouveau projet d'école, en s'appuyant sur les résultats des élèves ainsi que leurs constats.

Ce projet est décliné en trois axes définis au niveau national. L'équipe enseignante choisit par la suite un sous axe de travail, en fonction des besoins des élèves et de l'école.

Au sein du premier axe, « Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves », nous avons choisi de travailler sur la lecture et la compréhension.

Concernant le second axe, « Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves », il s'agit de développer l'attention, la concentration et le goût de l'effort en s'appuyant sur des projets motivants, innovants et pluridisciplinaires.

Le troisième axe, « Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite », sera abordé dans l'idée de développer un climat scolaire serein dans l'école, en s'attachant à l'épanouissement et au bien-être des élèves à travers diverses activités, ainsi qu'en nous penchant sur des problématiques telles que le harcèlement.

Point n°6 : Date du 3^{ème} conseil d'école

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 7 juin à 18h.

Point n°7 : Questions des parents

Avant d'aborder les questions des parents, les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier l'ensemble de l'équipe enseignante pour la façon dont elle gère la situation sanitaire actuelle.

L'organisation de l'école a été fortement impactée et l'équipe a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Les parents ont conscience que le contexte sanitaire représente une charge de travail supplémentaire pour les enseignantes et qu'elles font preuve d'une communication très réactive avec pour objectif premier de maintenir un niveau d'enseignement identique pour tous leurs élèves (qu'ils soient physiquement présents à l'école ou non).

Certains parents d'élèves de GS s'inquiètent de la possibilité que leurs enfants soient séparés de leur groupe de camarades l'année prochaine. Ils aimeraient savoir si l'équipe pédagogique avait déjà réfléchi à propos de la répartition des grandes sections et quand les maîtresses pourraient-elles communiquer cette information aux parents.

Les répartitions sont actées durant le mois de juin et l'information sera communiquée à la fin de l'année scolaire (avec toujours une possibilité que les effectifs au sein des classes soient modifiés suite aux inscriptions qui pourraient avoir lieu durant l'été).

Nous comprenons l'inquiétude des parents, c'est pourquoi l'information sera donnée plus tôt que l'an dernier afin que les enfants de CP ainsi que leurs parents puissent aborder la rentrée plus sereinement. Il n'y aura pas d'enfant « séparé du groupe », puisque ce groupe sera divisé en deux grands groupes d'élèves.

Répartition prévue des classes :

PS/MS

GS/CP

CP/CE1

CE2/CM1

CM1/CM2

Les enseignantes comprennent la nécessité de répartir les enfants par groupe d'affinités et feront de leur mieux pour que chaque enfant puisse avoir un camarade « proche » avec lui. Compte tenu du fait qu'il y ait deux grands groupes d'élèves, il sera plus facile de faire cette répartition.

Il a été observé des irrégularités dans le port du masque et des gants par le personnel de cantine (pas systématique ou sous le nez). Serait-il possible de faire un rappel des règles sanitaires au personnel ?

La réponse de Mr LEDOUX est que les consignes données au personnel sont les suivantes :

- Au niveau des gants : ils sont à porter lorsqu'il y a un contact avec les produits alimentaires.

- Au niveau des masques : il est demandé au personnel de le porter mais il existe une certaine tolérance. Il est dit que « il arrive comme partout et par tout le monde qu'il soit mal porté ».

Un rappel a été fait.

Un projet de construction d'abris à vélo avait été évoqué lors des conseils en 2021. Où en êtes-vous dans la mise en œuvre de ce projet ?

Cela a été voté en conseil municipal et va être fait. Le délai n'est pas annoncé.

Des enfants se sont plaint de ne plus pouvoir accéder aux toilettes après 18h en périscolaire, car elles avaient déjà été « désinfectées ». Serait-il possible de laisser au moins une toilette accessible aux enfants jusqu'à la fin du service à 18h45 ?

La mairie reconnaît qu'il y a eu une dérive au niveau des heures de début de nettoyage. Le personnel a été autorisé à commencer la désinfection des sanitaires plus tôt dans le but de finir plus tôt. Cependant, l'heure de début de nettoyage a été peu à peu avancée. La mairie a eu connaissance de cette situation et cela est désormais réglé. Plusieurs toilettes seront désormais accessibles jusqu'à la fin de l'heure de garderie.

Mr le maire remercie son personnel qui a su se rendre disponible pour maintenir les services de garderie et de cantine ouverts.

Fin du conseil d'école à 18h35.

La date du prochain conseil étant fixée au mardi 7 juin, les questions des parents sont à remonter à Mme TERWAGNE pour le jeudi 2 juin au plus tard.

Les secrétaires : Mmes Cadoux et Bouchet

La directrice : Sarah Terwagne

